

8 Faits divers & Justice

Noyade à Ndjolé

Le chavirement d'un hors-bord fait deux morts dans l'Ogooué

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

NDJOLE, le chef-lieu du département de l'Abanga-Bigné, vient d'être le théâtre d'un drame de la navigation fluviale. Un hors-bord à bord duquel avaient pris place quatre personnes, toutes de nationalité gabonaise, a en effet chaviré dans les eaux troubles de l'Ogooué, le dimanche 11 septembre dernier. Bilan: deux passagers morts noyés, Joël Obame Diallo, 16 ans, élève

de cinquième année, et Rodine Siamama Nkolo, 18 ans. Tony Hans Nguema Nziengué, le conducteur de la pirogue à moteur, et Théophile Mouana, un autre passager, ont, quant à eux, eu beaucoup plus de chance, car ils sont sortis indemnes de cet accident. La direction des enquêtes de la brigade de Ndjolé-centre nous a informé que les corps des deux victimes ont été retrouvés en l'espace de deux jours. L'investigation judiciaire s'est essayé à une reconstitution de ce drame de la navigation, pour tenter de comprendre les circons-



Photo : JOE MANIANGA

Une vue de l'Ogooué à Ndjolé.

tances dans lesquelles il s'est produit. Il en ressort que ce jour-là, il est ap-

proximativement 16 heures, lorsque le piroguier et ses trois passagers

prennent place dans la petite embarcation. Direction: Missolo, un chantier d'orpailleur, lieu de résidence des voyageurs. Mais le pire va avoir lieu à 8 km du point de départ, c'est-à-dire Ndjolé. En effet, l'équipage aurait été confronté à des tourbillons, autrement dit cette masse d'eau animée d'un mouvement héli-coïdal rapide et formant un creux, qui met fortement à mal la stabilité des embarcations.

Le pilote raconte avoir habilement manœuvré, afin d'éviter le premier danger. Mais il sera malheureusement piégé face au second.

D'où le chavirement inéluctable qui va s'en suivre. Aussi, les quatre occupants vont-ils se retrouver tous à l'eau, chacun cherchant à gagner la rive du mieux qu'il le peut. Mais seuls Tony Hans Nguema Nziengué et Théophile Mouana auront la baraka dans cet exercice de survie.

L'on apprend que la dépouille du jeune Joël Obame Diallo a été retrouvée le mardi 13 septembre dernier. Celle de Rodine Siamama Nkolo a, quant à elle, été sortie des eaux du fleuve le lendemain.

Incendie volontaire à Okondja

Il met le feu au domicile d'un haut cadre municipal

SCOM
Libreville/Gabon

PRINCE Owombo, Gabonais de 26 ans, a été interpellé, le dimanche 11 septembre dernier, par les gendarmes de la brigade d'Okondja, le chef-lieu du département de la Sèbé-Brikolo. Il lui est reproché d'avoir volontairement mis le feu à la demeure d'un haut cadre de la mairie de cette petite localité située dans le sud-est du Gabon. Le mis en cause devrait être mis à la disposition du parquet de Franceville, dans les tout prochains jours.

Les faits se déroulent dans la nuit du samedi 10 au di-



Photo : SCOM

La brigade d'Okondja dont les éléments ont procédé à l'interpellation du mis en cause.

manche 11 septembre dernier, à Okila, une bourgade située à une centaine de kilomètres d'Okondja, sur l'axe menant à Franceville, en passant par Andjouougou.

D'après l'enquête, tout serait parti d'une altercation entre Prince Owombo et le haut cadre municipal en question, lors d'une veillée mortuaire. Ce dernier avait

d'ailleurs pris soin d'alerter les éléments de la brigade de la ville de cette chaude dispute. Mais une fois sur les lieux pour le cueillir, les pandores ne

trouvent pas le jeune homme, celui-ci ayant précipitamment pris la poudre d'escampette.

Prince Owombo attendra tranquillement dans sa planque, le temps que les éléments dépêchés par le commandement de la compagnie d'Okondja regagnent leur base. Puis, quelque temps après, il prend la direction du domicile de l'agent municipal, dans le but de mettre le feu à sa maison. En quelques minutes, la demeure de son antagoniste part en fumée. Le travail du feu est d'autant plus rapide, que pratiquement tout le village se trouve à la maison mortuaire.

Prévenus une fois de plus

par la victime, les éléments de la brigade d'Okondja parviennent cette fois-ci à mettre la main sur le pyromane présumé. En effet, tous les soupçons sont dirigés aussitôt sur Prince Owombo, qui est conduit manu militari au poste de gendarmerie, le dimanche en milieu de journée. « Une enquête de voisinage a permis d'être au courant de ce que le mis en cause avait déjà menacé de passer à l'acte, à la faveur d'autres disputes (...) avec le plaignants », renseigne un Officier de police judiciaire (OPJ). La procédure destinée à présenter le jeune homme devant le procureur de Franceville a été enclenchée à la suite.

Insolite à Port-Gentil

Cinq chouettes font irruption en plein jour à Bac-aviation

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

Les rapaces nocturnes ont été abattus et brûlés par les populations, qui n'arrivent toujours pas à s'expliquer un tel phénomène dans leur quartier.

LE mercredi 31 août 2016 est une date qui restera certainement gravée dans la mémoire de l'ensemble des habitants du quartier Bac-aviation. Eux qui, en plein jour, ont assisté, en moins de trente minutes, à un fait pour le moins bizarre. L'irruption subite de cinq grosses chouettes dans une concession. Certes, le monde est constellé d'événements, aussi inexplicables les uns que les autres. Mais il va sans dire que l'apparition de ces cinq rapaces, venus de nulle part, en plein jour, a suscité curiosité et étonnement. Difficile, en tout cas, de comprendre



Photo : JP Allogo

Tadou, le "tueur" de chouettes, posant pour la postérité avec l'une des dépouilles.

ce phénomène étrange, survenu dans une ville, et non dans une bourgade, où l'on est habitué à un tel spectacle. Quoique... « Nous étions en train de jouer au ballon, nous avons été surpris par le cri strident d'une dame à la vue d'une chouette, qui marchait crânement à terre dans la cour d'une conces-

sion », raconte le jeune Davy. Et Cyriaque d'ajouter : « Oncle Tadou a surgi avec le bâton, et a tué l'oiseau d'un coup bien appliqué ». « Après avoir abattu et brûlé la première chouette, une seconde fera son apparition quelques minutes plus tard. Elle subira le même sort que la précédente. Puis vinrent

tour à tour la troisième, la quatrième et la cinquième », précise Pierre Guy.

Depuis la nuit des temps, nous savons que la chouette est un oiseau nocturne dont la tête ne porte pas d'aigrette, alors que son nom se rattache aux pratiques liées à la sorcellerie ou encore au

vampire dans nos villages. Aussi, sommes-nous curieux de savoir où se cachaient ces rapaces. Malheureusement, aucune réponse cohérente n'est venue éclairer notre lanterne. Aussi, les commentaires vont-ils bon train à Bac-aviation, et dans tout le chef-lieu de la province de l'Ogooué-Ma-

ritime. « Si on vérifie bien, ces chouettes appartiennent à une personne du quartier », suppose Philomène, une habitante du coin. Et à sa voisine Claire d'ajouter : « On appelle cela la sorcellerie en plein jour, c'est vraiment le haut degré en la matière... ».



Photo : JP Allogo

Les oiseaux de mauvais augure mis sur la "braise".